



## Fenêtre bloquée par le bailleur

-----  
Par Respire

Bonjour,

Le bailleur (HLM) vient de changer cet hiver les fenêtres de l'immeuble mais il m'est impossible maintenant d'ouvrir la fenêtre dans la pièce principale.

Avant les travaux, faute de place, il m'a fallu installer mon lit parallèlement aux portes-fenêtres. Il y en avait 2; la première à 2 battants et la seconde 1 seul battant. C'est grâce à cette dernière que je pouvais aérer la pièce; l'ouverture de la première étant réduite par mon lit.

Or, depuis les travaux, il n'y a plus qu'une seule porte-fenêtre qui s'ouvre (la plus grande) et la seconde ne possède pas de système d'ouverture.

Depuis 6 mois, je ne peux donc plus aérer mon logement. J'ai expliqué ce problème au bailleur qui prétend s'en occuper mais rien de nouveau à ce jour.

Existe-t-il un recours pour ce genre de problème ? Merci d'avance de votre réponse.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Code civil :

Article 1723

Création Loi 1804-03-07 promulguée le 17 mars 1804

Le bailleur ne peut, pendant la durée du bail, changer la forme de la chose louée.

Toutefois : avez-vous une preuve de l'ouverture de la fenêtre avant ces travaux ?

-----  
Par Respire2

Bonjour Yapasdequoi,

Par précaution, je réitère mes remerciements pour votre réponse qui m'est bien utile.

En ce qui concerne l'ancienne fenêtre, je n'aurai qu'une photo mais j'espère qu'en utilisant l'article que vous mentionnez, ce sera suffisant pour trouver un accord.

Explication sur mon nouveau pseudo : hier, j'ai laissé par mégarde, mon navigateur supprimer tous les cookies et ce matin = impossible de vous répondre. J'ai donc créé un alias sur ma messagerie. Aujourd'hui, je vais faire attention car j'ai une autre question à poser.

Encore une fois, un grand merci pour votre réponse.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Votre compte "Respire" est toujours actif, il est étonnant que vous ne puissiez pas vous loguer sous ce pseudo. Peut-être avez-vous oublié votre mot de passe ?

-----  
Par Respire2

Bonjour Janus2,

Désolée mais je n'ai pas oublié mon mot de passe et moi non plus je ne comprends pas ce qu'il se passe.

Avec mon nouveau pseudo, je suis allée dans l'espace membre mais je n'ai rien trouvé pouvant expliquer ce petit souci.

Cela dit, j'ai remarqué que d'autres clics n'amènent pas là où je le désire. Par exemple, pour écrire un nouveau message, je choisis immobilier puis location et si ensuite je remplis la 3ème zone avec bail d'habitation = je me retrouve devant la liste des sujets édités dans le forum !

Au cas où, j'ajoute que je n'ai pas trouvé non plus l'option "déconnexion".

J'espère pouvoir revenir demain pour ma nouvelle question.

Bonne journée à vous.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Faites un courrier RAR au bailleur pour exiger l'ouverture de cette fenêtre en conformité avec l'état antérieur.

Vous pouvez aussi consulter votre ADIL.